



Soutenir la transition énergétique

Un entretien avec Mme Sabine BUIS,
Députée de l'Ardèche,
Conseillère régionale Rhône-Alpes

Quels sont selon les grands atouts de la région Rhône-Alpes en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ?

Rhône-Alpes est la première région française hors Île-de-France pour l'excellence du tissu universitaire. La région totalise 245 000 étudiants, 20 000 enseignants-chercheurs dont 6 500 appartenant à des laboratoires évalués A ou A+, 600 laboratoires publics, 8 universités et 37 grandes écoles. Par ailleurs, Rhône-Alpes représente 16 % des financements alloués par l'ANR et 17 % des demandes de brevets européens. La région enregistre enfin 1 500 soutenances de doctorat par an et 1 article scientifique sur 7 est issu des laboratoires rhônalpins.

Ce potentiel exceptionnel a été construit grâce aux efforts de l'État avec le soutien appuyé des collectivités dont le Conseil régional. Rappelons que le président de la Région est lui-même enseignant-chercheur universitaire... Entre 2004 et 2012, le Conseil régional a investi plus d'un milliard d'euros pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Cela représente 117 M€ par an. Cet engagement financier conséquent fait de la Région le premier investisseur dans ce domaine.

Quelles devraient être selon vous les thématiques de recherche à soutenir en priorité sur votre territoire ?

Comme vous le savez, la Région a défini 7 domaines de spécialisation intelligente. Or plusieurs d'entre eux obéissent à la même logique de transition énergétique : réseaux et stockages énergétiques, bâtiment intelligent à haute efficacité énergétique, mobilité intelligente - usages et systèmes. Selon moi, il est urgent d'adopter un nouveau modèle de développement et de croissance pour remplacer le modèle actuel, à bout de souffle. Il ne s'agit pas de négliger le domaine de spécialisation intelligente « maladies infectieuses et chroniques ». Si nous adoptons un nouveau modèle de développement plus respectueux de l'homme et de l'environnement,

de nombreux problèmes de santé disparaîtront d'eux-mêmes.

Vous êtes membre de la commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire. Pourriez-vous nous en présenter les travaux ?

La commission multiplie les auditions pour développer un point de vue neutre, objectif et complet sur les questions d'environnement et d'aménagement du territoire. Ses domaines de compétence sont vastes : transports, équipement, infrastructures, chasse, etc. Dans ce cadre, la commission organise de nombreuses auditions parlementaires et des rencontres, qui peuvent aboutir à la rédaction d'amendements voire à une proposition de loi. Le calendrier de ses travaux est dicté par les projets de loi présentés en Conseil des ministres.



Sabine Buis inaugure l'EHPAD de Montpezat en Ardèche.
Sabine Buis inaugurating the EHPAD of Montpezat, in Ardèche.

Dans le cadre des travaux de la commission, je travaille particulièrement à la réforme du code minier, à la réforme territoriale, et je suis très impliquée dans le projet de loi de programmation de la transition énergétique. Ce projet de loi devrait être présenté en Conseil des ministres avant les vacances d'été et à l'Assemblée nationale à l'automne.

Quelles sont vos propositions en matière de mobilité intelligente ?

La mobilité fait partie des travaux de la commission du Développement durable et de l'aménagement du territoire. Il ne saurait y avoir de texte de loi sur la transition énergétique sans des dispositions fortes relatives à la qualité de l'air. Or qui

dit qualité de l'air dit mobilité intelligente. Je réfléchis encore à la meilleure réponse à apporter dans ce domaine. S'agit-il des véhicules électriques ? Encore faudrait-il se mettre d'accord sur les bons modes de production de l'électricité... C'est toujours une question de moyens. Il faut donc être ferme sur l'écotaxe pour financer les infrastructures nécessaires et respecter nos ambitions en la matière. Il faudra aussi revoir l'organisation des transports. Il y a des marges sur lesquelles jouer mais il reste beaucoup à faire. Nous sommes encore au début de la réflexion : il n'existe pas de solution simple, de nombreuses pistes doivent être étudiées.

Quelle position défendez-vous au titre de vice-présidente de la commission d'enquête relative aux coûts passés, présents et futurs de la filière nucléaire ?

La moindre des choses est de se mettre d'accord sur les vrais coûts de la filière nucléaire. Le 10 juin la commission d'enquête rendra son rapport et j'espère vivement qu'elle aboutira à une conclusion consensuelle. Il serait dommage qu'elle reproduise le désaccord de la commission d'enquête sénatoriale qui avait accouché de 5 conclusions différentes pour les 5 groupes politiques... Le consensus sur cette question essentielle serait donc un grand pas en avant. Il peut être atteint si chaque membre de la commission d'enquête fait preuve de transparence, de neutralité et de vérité.

A terme, il faudra réduire la part du nucléaire dans le mix énergétique français, avec toute la délicatesse que cela suppose en termes d'emplois. Si l'on affectait aux énergies renouvelables les moyens mis dans le développement du nucléaire on ne pourrait plus dire que les énergies renouvelables ne fonctionnent pas. Une fois de plus, c'est une question de volonté politique et financière.

On ne pourra pas sortir du nucléaire du jour au lendemain. Mais nous avons dès maintenant la responsabilité d'assurer de meilleures conditions de production. ■

Support energy transition

An interview with Mrs Sabine BUIS,
*Deputy of Ardèche,
 Regional Councilor of Rhône-Alpes*

Which are the great advantages of the Rhône-Alpes region in the area of higher education, research and innovation?

Rhône-Alpes is the first French region outside the Île-de-France, known for the excellence of its university system. The region counts a total of 245,000 students, 20,000 teachers-researchers, among whom 6,500 working in laboratories assessed A or A+, 600 public laboratories, 8 universities and 37 Grandes Ecoles. In addition, Rhône-Alpes represents 16% of funds provided by the ANR, and 17% of European patent applications. Last but not least, the region records 1,500 PhD defenses every year, and one scientific article out of seven emanates from the Rhône-Alpes laboratories.

This outstanding potential owes its existence to the State, with the strong support of communities and of the Regional Council. It should be recalled that the Region's president is an academic teacher-researcher... From 2004 to 2012, the Regional Council invested more than one billion Euros into higher education, research and innovation, an effort representing 117 million euros per year. This substantial financial commitment transformed the Region into the first investor in this sector.

In your opinion, what research themes need to be prioritized in your territory?

As you know, the Region has defined seven areas of smart specialization. Several of them obey one and the same logic of energy transition: energy network and storage facilities, highly smart energy-efficient buildings, intelligent mobility - practices and systems. In my opinion, we must adopt expeditiously a new model of growth and development to replace the present one, which is exhausted. This doesn't mean we neglect the "Infectious and Chronic Diseases" area of smart specialization. By adopting a new development model which is more respectful of mankind and the environment, many health problems would disappear on their own.



Sabine Buis et Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, animent une table ronde sur la viticulture en Sud Ardèche. / Sabine Buis and Stéphane Le Foll, Minister for Agriculture, hosting a round table on viticulture in South Ardèche.

You are a member of the Commission on Sustainable Development and Territorial Planning. Would you briefly summarize the Commission's activity?

The Commission multiplies hearings in order to obtain a neutral and objective perspective of environmental issues and territorial development. The commission's areas of competence are vast: transport, equipment, infrastructures, hunting, and so forth. Within this framework, the commission organizes many parliamentary hearings and meetings, which may lead to draft amendments or even to a draft law. Its work schedule is dictated by the draft laws which have been submitted to the Council of Ministers.

In this context, I am specifically working on the mining code reform and territorial reform. I am deeply involved with the programming of energy transition. The draft law should be presented to the Council of Ministers before the summer holidays and, in Autumn, to the National Assembly.

What are your proposals on intelligent mobility?

Mobility is dealt with by the Commission on sustainable development and territorial planning. There will be no draft law on energy transition without strong provisions for air quality. But air quality automatically involves intelligent

mobility. I am still working on identifying the best response to this issue. Will it be electric vehicles? But we still must agree on the electricity generation process... it is always a matter of cost. Therefore, we must be firm on ecotax, in order to finance the required infrastructures and to respect our ambitions in this area. In addition, the organization of public transport needs reviewing. You can influence some margins, but there is much more to do. We are still at the start of our thinking process: there exist no simple solutions, and many issues need to be taken into account.

What is your position as Vice-President of the Inquiry Commission relating to the past, present and future costs of the nuclear industry?

The very least we should do is reach consensus on the true costs of the nuclear industry. On 10 June, the Inquiry Commission will report back, and I sincerely hope that it will come up with a conclusion based on consensus. It would be sad if its conclusion reflected the same disagreement as the senatorial enquiry commission, which came up with five different conclusions for five political groups... Unanimity on this critical issue would be a huge step forward. It may be achieved if each member of the Inquiry Commission demonstrates transparency, neutrality and truthfulness.

In the long term, we will have to leave behind nuclear energy, with all due delicacy in terms of jobs. If we allocated for the development of renewable energies the same means that were put into nuclear development, we could no longer say that renewable energies don't work. Once again, it remains a question of political and financial will.

However, you cannot escape or exit out of nuclear energy from one day to the next. Yet, we are responsible for ensuring better conditions for production. ■